

Gagnez l'agenda 2018 !

Powered by Socialshaker

Règlement

Nom du jeu : Gagnez l'agenda 2018 !.

Nom de l'organisateur et coordonnées : Conseil départemental de l'Aisne

Rue Paul Doumer, 02013 LAON Cedex, 03 23 24 60 60

Numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés : 220 200 026 00015 APE 8411 Z

Date et heure de début/ date et heure de fin du jeu concours :

Début : 3 janvier à 8h

Fin : 26 janvier à 13h

Valeur des dotations : 500 agendas réalisés et édités par le Conseil départemental. Cet objet ne peut être vendu.

Localisation : Concours ouvert à tous.

Protection des données personnelles : Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service communication du Conseil départemental de l'Aisne – Rue Paul Doumer – 02013 Laon cedex ou sur <http://aisne.com/Contactez-nous> Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Mentions légales application : Ce jeu est édité sur la page Facebook : Conseil départemental de l'Aisne (<https://www.facebook.com/departement.aisne02/?fref=ts>) et fonctionne avec le site SocialShaker, dont les conditions d'utilisation sont les suivantes :

ÉDITEUR :

ce site (ci-après le « Site ») est la propriété de la société Socialshaker qui l'édite, société à responsabilité limitée au capital de 30 130 €, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 497 805 275, et dont le siège est au 101 rue de Sèvres lot 1665 75272 Paris cedex 06 Paris.

Tél. : 0970 440 805 – Email : contact@socialshaker.com

Directeur de publication : Monsieur Antoine Spadoni

101 rue de Sèvres lot 1665

75272 Paris cedex 06

Rédacteur en Chef : Monsieur Antoine Spadoni

Conception et développement : Socialshaker

HÉBERGEMENT DU SITE :

OVH

2 rue Kellermann 59100 Roubaix – France

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Le Site et son contenu (textes, images et visuels, données, architecture) sont la propriété exclusive de Socialshaker, ainsi que la marque et le logo « Socialshaker », à l'exception des éléments fournis par nos partenaires qui sont placés sous leur seule responsabilité.

Toute reproduction, représentation, modification ou exploitation en tout ou partie du Site ou de l'un quelconque des éléments qui le composent est strictement interdite, sauf autorisation préalable de Comshaker. Toute reproduction non autorisée d'un élément quelconque du Site est passible de poursuites.

RÉFÉRENCEMENT :

Un lien hypertexte vers le Site peut être mis en place avec l'autorisation préalable de Socialshaker. Toutefois Socialshaker décline toute responsabilité relative au contenu des sites éventuellement liés au Site par un lien hypertexte. De même, Socialshaker décline toute responsabilité relative aux contenus des sites des partenaires, qui sont édités sous la seule responsabilité de ceux-ci.

CONFIDENTIALITÉ :

Socialshaker est susceptible de collecter vos données personnelles, destinées à l'exécution des services proposés. En cas d'accord de votre part, Socialshaker pourra en outre les transmettre à des tiers partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression et d'opposition au traitement de vos données personnelles et à leur utilisation à des fins de prospection.

Toute question dans ce domaine, ainsi que les droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression portant sur ces informations, s'exerce auprès de Comshaker à l'adresse suivante :
Monsieur Antoine Spadoni, Socialshaker,
101 rue de Sèvres lot 1665
75272 Paris cedex 06.
Email : contact@socialshaker.com

En conformité avec les dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, le traitement automatisé des données nominatives réalisées à partir du Site, a fait l'objet d'une déclaration N°1470544 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Mécanisme du jeu : Les participants s'inscrivent à un tirage au sort. Les 500 tirés au sort recevront un agenda par courrier postal.

Participation : Les participants devront remplir un formulaire avec les champs suivants : Prénom, Nom, E-mail, Adresse, Code postal, Ville, Pays, Âge.

Le nombre de participation par personne sera limité à une participation (même nom, même adresse)

Communication : Page Facebook officielle, magazine « AISNE'mag » numéro 219

Modalité de remboursement des frais de participation : Aucun remboursement ne sera opéré, car la participation au jeu est gratuite.

Modalités de coûts et d'obligation d'achat : Le jeu ne présente aucune obligation d'achat.

Données personnelles : Certaines données personnelles des utilisateurs (nom, prénom, adresse) seront nécessaires à la participation, en vue du tirage au sort.

Mentions Facebook obligatoires :

«Le jeu étant accessible sur la plate-forme Facebook, www.facebook.com, en aucun cas Facebook ne sera tenu responsable en cas de litige lié au Jeu. Facebook n'est ni organisateur ni parrain de l'opération. Les données personnelles collectées lors du Jeu sont destinées à la société organisatrice et non Facebook.»